



**MINISTÈRE
DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Paris, le 7 juin 2021

LA FONDATION DE LA MER ET BUREAU VERITAS LANCENT « OCEAN APPROVED[®] », PREMIER LABEL INTERNATIONAL DÉDIÉ A LA PRÉSERVATION DES OCÉANS



La Fondation de la Mer et Bureau Veritas, en lien avec le ministère de la Mer, lancent « Ocean Approved[®] » : premier label mondial permettant de distinguer les entreprises qui s'engagent à prendre en compte et améliorer leur impact sur l'Océan.

L'Océan est au croisement des grands enjeux liés au climat et à la biodiversité, et toutes les entreprises quel que soit leur secteur d'activité, ont un rôle à jouer. Pour leur permettre de comprendre et identifier leurs interactions avec l'Océan, et ainsi leur donner les moyens d'agir, la Fondation de la Mer a créé en 2020 le Référentiel Océan, traduction opérationnelle de l'ODD14.

Construit sur la base rigoureuse de ce Référentiel, le label Ocean Approved[®] valorise les entreprises qui s'engagent dans une démarche d'amélioration continue de leurs impacts sur l'Océan. Accessible aux organisations de tous pays, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille, ce label respecte les meilleurs standards de gouvernance définis par la plateforme RSE de France Stratégie.

La Délégation à la mer et au littoral (DML) au ministère de la Mer, a été associée par la Fondation de la Mer à son élaboration, aux côtés de Bureau Veritas, BPI France, BCG, EpE et France Invest, réunis au sein du comité de gouvernance du label.

Le processus de labellisation s'appuie sur l'évaluation des actions engagées par l'entreprise, et sur l'analyse de la gouvernance en place. Par exemple, cela peut porter sur la diminution ou le recyclage des matières plastiques utilisées, l'amélioration du traitement des eaux usées rejetées ou encore une meilleure prise en compte de la protection des zones littorales pour les entreprises concernées. Un audit est pratiqué par un organisme tiers indépendant, agréé par la Fondation de la Mer pour son expertise

et son savoir-faire, afin de garantir la réalité et la sincérité des déclarations de l'entreprise. Bureau Veritas est l'un des organismes tiers indépendants agréés.

L'ensemble du processus de labellisation et d'audit a été testé auprès de trois entreprises pilotes : un énergéticien (Engie), un opérateur de centres de données (Interxion), une entreprise de cosmétique marine (Thalgo).

Annick Girardin, ministre de la Mer :

« Les engagements de la société civile et plus particulièrement des entreprises sont déterminants pour accomplir le 14^e objectif de développement durable, consacré à la conservation et à l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines. Le label Ocean Approved[®] va contribuer à renforcer et structurer la mobilisation des acteurs publics et privés. Avec ce label ouvert à tous, la France démontre une fois de plus son engagement pour la protection des océans et l'exploitation durable de ses richesses. »

Sabine ROUX de BÉZIEUX, Présidente de la Fondation de la Mer :

« Convaincue de la nécessité d'agir en intégrant une vision globale de tous les enjeux de l'Océan, la Fondation de la Mer a lancé en 2020 le Référentiel Océan, qui a permis d'introduire la mer dans la stratégie de transformation des entreprises. Avec le label Ocean Approved[®], une nouvelle étape dans la mobilisation des entreprises est franchie et l'engagement de l'organisation labellisée est valorisé auprès de toutes ses parties prenantes »

Didier Michaud-Daniel, Directeur général de Bureau Veritas :

« En tant que l'un des leaders mondiaux des services d'audit et de certification, nous aidons nos clients à être plus efficaces, plus méthodiques et plus crédibles dans leur cheminement vers une activité et un monde plus durables. Nous sommes donc fiers de contribuer à la mise en place de ce label, et d'accompagner ainsi les entreprises et les institutions dans leur démarche volontaire pour améliorer leur impact direct et indirect sur les océans. Ocean Approved[®] leur permettra également de montrer l'exemple dans leurs industries respectives »

* * *

À propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie 75 000 collaborateurs dans plus de 1 600 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20. Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus : <https://www.bureauveritas.com/>

À propos de la Fondation de la Mer

Face à l'urgence climatique et à la dégradation de la vie dans l'Océan, des personnalités du monde maritime et de la société civile ont créé la Fondation de la Mer. La Fondation soutient aujourd'hui une centaine d'acteurs agissant pour un Océan en bonne santé. Elle met aussi en œuvre ses propres projets pour protéger la biodiversité marine, lutter contre les pollutions en mer, soutenir la recherche, encourager l'innovation, informer et sensibiliser tous les publics.

Contacts presse

FONDATION DE LA MER

Isabelle HANOUEY

+33 (0)6 12 47 16 68

ih@fondationdelamer.org

BUREAU VERITAS

Emmanuel ADREY

+33 (0)6 31 99 57 12

emmanuel.adrey@bureauveritas.com

Véronique GIELEC

+33 (0)1 55 24 76 01

veronique.gielec@bureauveritas.com

DGM Conseil

+33 (0)1 40 70 11 89

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr

Service presse d'Annick Girardin, ministre de la Mer

Tél : 01 40 81 77 80

Mél : secretariat.presse@mer.gouv.fr